

Investir dans le transport collectif : une politique économique responsable

Montréal, le 2 février 2016 – TRANSIT, l'Alliance pour le financement des transports collectifs, incite fortement le nouveau ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, M. Jacques Daoust, à appliquer les propositions de la note socioéconomique *Le transport en commun comme solution à la relance économique et à la crise environnementale au Québec*. Le rapport de l'IRIS plaira au nouveau ministre au long parcours économique; selon l'étude, une hausse de 10% des investissements en infrastructures, pour les transports collectifs, créerait 40 000 nouveaux emplois et 29 G\$ d'effet positif sur la balance commerciale québécoise pour la prochaine décennie.

« Ce constat tombe à point. Plus que jamais, le contexte économique est propice à investir davantage dans le transport collectif. C'est un fait reconnu, notamment par les gens d'affaires, les municipalités et le gouvernement fédéral. Le gouvernement du Québec a tout avantage à accroître de façon importante l'offre de service en transport collectif à court terme et à faire décoller les projets structurants dans les grandes villes, », explique Florence Junca-Adenot, professeure à l'UQÀM et directrice du Forum URBA2015.

« Nous venons tout juste de sortir de la conférence de Paris sur la lutte contre les changements climatiques et le premier ministre Couillard a rappelé, dans son discours pour le Conseil des ministres, que l'économie doit réduire l'empreinte carbone, innover et créer des emplois de qualité. Comme l'investissement proposé dans l'étude permettrait de baisser de près de 10% les émissions de GES, le gouvernement ne peut pas se priver d'agir en ce sens », a ajouté Coralie Deny, directrice générale du Conseil régional de l'environnement de Montréal.

La note de recherche de l'IRIS est disponible sur www.iris-recherche.gc.ca.

-30-

À propos de TRANSIT

Depuis sa création en août 2011, TRANSIT a fait état de plusieurs recommandations pour pallier la crise des transports et aider le gouvernement et les organisations de transports collectifs à atteindre leurs objectifs d'achalandage d'ici 2020, dont le rééquilibrage des investissements en

transports (30% aux transports collectifs), multiplier par cinq le financement du développement de l'offre de service en transport collectif via le Fonds vert et l'utilisation du Fonds Chantiers Canada pour financer les projets de transports collectifs au Québec.

Source :

Philippe Cousineau Morin

514-799-1906

info@transitquebec.org